

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1			
Code	PEGN2B38SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN2B38SNA Maîtrise orale et écrite de la langue française 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN2B38SNA Maîtrise orale et écrite de la langue française 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PEGN2B38SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours amène l'étudiant à maîtriser sa langue de communication et d'enseignement dans des contextes professionnalisants.

Pour ce faire, il sera amené à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures. Il s'agit de le préparer au mieux à sa future insertion socioprofessionnelle en le faisant rédiger des textes liés à la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant doit montrer sa maîtrise orthographique, et cela peut passer par la maîtrise des savoirs métalinguistiques ainsi qu'une connaissance fine et approfondie, des domaines de la langue.

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- d'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99 % de graphies correctes ;
- de rédiger des textes susceptibles d'être employés sur le terrain (CV, lettre de motivation, rapport d'incident, courriel à la direction, lettre aux parents...) ;
- de prendre à bon escient la parole en adaptant son discours à la situation de communication ;
- de manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- de repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et les corriger ;
- de s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal ;
- d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour permettre à l'élève de maîtriser la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit, et de rédiger des textes en situation professionnalisante, il recevra :

- des outils de la langue qui doivent être maîtrisés pour être utiles et utilisés de manière efficace lors de la rédaction ;
- des révisions orthographiques, grammaticales et syntaxiques (prévues tout au long des apprentissages) ;
- des techniques de maîtrise des paramètres verbaux, paraverbaux et non-verbaux et leur mobilisation en fonction du contexte de communication orale.

Démarches d'apprentissage

Les moyens employés sont divers et variés :

- Approche par situations-problèmes ;
- Travaux en autonomie en classe et à domicile ;
- Travaux de groupes ;
- Travaux dirigés.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des textes à écrire seront proposés aux étudiants tout au long de l'année. Ils devront les rédiger en classe ou à domicile et les rendre à leur professeur.

Lors d'une séance ultérieure, les textes sont rendus aux étudiants afin qu'ils puissent prendre connaissance de leurs erreurs et, dès lors, travailler sur le raisonnement qui a mené à l'écriture de ces formes erronées.

Un encadrement individualisé sera assuré lors des séances d'écriture réflexive.

Une séance de questions-réponses sera proposée aux étudiants avant l'examen.

Sources et références

La plupart des sources seront énoncées au fur et à mesure des apprentissages.

Mais il y a entre autres :

- J.-C. Pellat, S. Fonvielle, Le Grevisse de l'enseignant – Grammaire de référence et 1000 exercices de grammaire, Magnard, 2018
- Site internet du Projet Voltaire : <https://www.projet-voltaire.fr/regles-orthographe/>
- André Goosse et Maurice Grevisse, Nouvelle grammaire française, Bruxelles, De Boeck, 2009 (3e édition).
- André Goosse et Maurice Grevisse, La force de l'orthographe. 300 dictées progressives commentées, Bruxelles, De Boeck, 2003 (3e édition).
- Maurice Grevisse, Exercices de grammaire française, Bruxelles, De Boeck, 2005 (3e édition).
- Michèle Lenoble-Pinson, Ecrire sans faute. Dictées commentées des Championnats d'orthographe, De Boeck-Duculot, 2005.
- Paul Thiry, Jean-Jacques Didier, Philippe Moreau et Michel Seron, Vocabulaire français, De Boeck-Duculot, 2005 (16e édition).
- Brissaud (Catherine) et Cogis (Danièle), Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?, Paris, Hatier.
- Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), Le français pour chacun, Bruxelles, Plantyn.
- Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul, Bruxelles, De Boeck.
- Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Grammaire française, Bruxelles, De Boeck.
- Un dictionnaire, un référentiel orthographique (anti-fautes), un référentiel de conjugaison (Bescherelle).
- Le site internet <http://ccdm.qc.ca>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises se trouvent sur Connected. Les étudiants trouveront sur cette plateforme le plan des cours, les powerpoint utilisés, les références théoriques, les exercices menés en classe ainsi que des exercices de dépassement.

Les supports indispensables sont donnés ou présentés en classe.

L'étudiant trouvera également un support en ligne "Ecrire à la HELHa".

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en une production mixte :

- une production écrite préparée évaluée en fonction du pourcentage de graphies correctes, ainsi que de la richesse des structures syntaxiques et du lexique employés ;
- une production écrite non préparée ;
- une présentation orale à partir de sujets donnés en amont.

L'évaluation du Q3 est organisée selon les mêmes modalités.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).